

L a chronique Ovine

Semaine 40 du 8 octobre 2021

L'allaitement artificiel est-il toujours rentable ?



Avec l'augmentation de la poudre de lait, élever des agneaux « au biberon » est une technique qui reste intéressante.

En effet, il faut compter environ 15 kg de poudre de lait par agneau pour un sevrage à partir de 35 jours, soit 40 €. A cela, il faut ajouter environ 100 kg d'aliment, soit 33 €. Avec la paille et les traitements (vaccins, antiparasitaire...), le coût est de l'ordre de 75 à 80 € par animal, sans

compter le travail ni l'amortissement de la louve (compter de 1300 à 4000 € selon le modèle). Mais cet intérêt reste soumis à la condition d'un faible taux de mortalité des agneaux. Et pour y parvenir, plusieurs conditions sont nécessaires.

Limiter la mortalité

La première reste la tétée incontournable du colostrum. La concentration du lait est un autre élément clé de la réussite, avec 200 g d'aliment d'allaitement par litre d'eau sauf indication particulière du fabricant. Après une température de dilution du lait comprise entre 55 et 65 °C, celle de la buvée ne doit pas dépasser 40 °C. De plus, l'hygiène doit être irréprochable : louve, biberon, têtiers... Enfin, les agneaux sevrés à partir de 35 jours et 13 kg doivent disposer de concentrés et de paille à volonté avant le sevrage.

Pour en savoir plus, une fiche technique « les règles de base de l'allaitement artificiel » et deux vidéos « des agneaux élevés à la louve en bonne santé » sont à votre disposition sur idele.fr et inn-ovin.fr.

Photo semaine 40-21 : avec l'augmentation des aliments, compter 75 € de charges alimentaires pour un « biberon »

CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)